



Infirmier(ère) de santé au travail

Famille : Soins
Sous-famille : Soins infirmiers
Code métier : XXXX

▶ Informations générales

Définition :

Déterminer et conduire des soins infirmiers et assurer des actions de nature préventive, technique, relationnelle et éducative afin de protéger, maintenir ou restaurer la santé des agents.

Participer à/animer la politique de prévention de santé au travail.

Concourir à la pratique du médecin de prévention dans la réalisation de ses missions en santé au travail.

Autres appellations :

Infirmier(ère) en service de médecine de prévention.

Infirmier(ère) du travail ou de la promotion de la santé.

▶ Activités

- Accueil et prise en soin holistique des agents afin d'identifier leurs besoins et de caractériser leur état de santé, puis détermination et mise en œuvre des soins infirmiers adaptés à la situation identifiée
- Conception de projets ou de programmes de promotion, de prévention et d'éducation en lien avec des problématiques de santé identifiées en collaboration avec le médecin de prévention et/ou les équipes de prévention pluridisciplinaires
- Conception, conduite et évaluation d'actions de prévention, de promotion, de conseil et d'éducation à la santé et contribution à leur évaluation dans le cadre d'une démarche projet individuelle ou collectif
- Conduite, le cas échéant, des thématiques en santé publique ou en santé au travail (tabac, douleurs...) et animation des groupes de travail ou des sessions formation en lien avec ces sujets
- Organisation et contribution à la formation des sauveteurs secouristes
- Participation à la réalisation et à l'évaluation des postes, des mesures métrologiques et aux adaptations relatives à l'état de santé des agents en collaboration avec le médecin de prévention
- Participation à l'animation du service de médecine de prévention et au travail de l'équipe pluridisciplinaire coordonnée par le médecin de prévention
- Préparation et planification des consultations, réalisation des entretiens relatifs à la santé au travail avec les agents et gestion administrative des dossiers médicaux courants
- Tenue et actualisation des registres d'accidents et de soins infirmiers et exploitation épidémiologique et statistique des données en collaboration avec le médecin de prévention

▶ Savoir-Faire

- Développer l'écoute active et la relation d'aide



- Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique
- Exploiter des données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle
- Identifier et contrôler la quantité et la qualité des produits, leur validité
- Identifier, réaliser et évaluer les soins infirmiers et les premiers secours
- Initier, organiser, mettre en œuvre et évaluer des séances de formation individuelle ou en groupe
- Initier, planifier, organiser, mettre en œuvre et évaluer des soins individualisés et en groupe
- Manipuler et stocker en sécurité des produits dangereux, procéder à l'élimination des déchets
- Mettre en forme/exploiter/interpréter des éléments chiffrés
- S'informer sur l'évolution de la réglementation en matière sanitaire et épidémiologique
- Tenir un document de suivi/traçabilité des personnes accueillies, prises en charge en santé sécurité au travail et/ou orientées

▶ Connaissances requises

| Description | Niveau de connaissance |
|--|-------------------------------|
| Code du travail, santé et sécurité au travail | Connaissances générales |
| Communication et relation d'aide | Connaissances opérationnelles |
| Environnement professionnel des agents (postes, rythmes de travail) | Connaissances opérationnelles |
| Ergonomie | Connaissances générales |
| Organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné | Connaissances générales |
| Pharmacologie | Connaissances approfondies |
| Principales pathologies et maladies professionnelles | Connaissances approfondies |
| Psychologie générale | Connaissances opérationnelles |
| Réglementation en hygiène, sécurité et conditions de travail | Connaissances opérationnelles |
| Réglementation liée aux médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux | Connaissances générales |
| Santé publique | Connaissances opérationnelles |
| Soins | Connaissances approfondies |

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

▶ Informations complémentaires



Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecin de prévention
- Equipe pluridisciplinaire du service santé et sécurité au travail
- Direction des ressources humaines
- Conseil médical
- Psychologue du travail
- Service social du personnel.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme d'État d'infirmier
- Possibilité de formation complémentaire en santé au travail/ergonomie.

Correspondances statutaires éventuelles :

- Infirmier en soins généraux et spécialisés.

Passerelles :

- Cadre de santé
- Infirmiers spécialisés.